

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Première en France

Le MRIdian®, équipement révolutionnaire de radiothérapie avec IRM embarquée,
unique en France
a été mis en service à l’Institut Paoli-Calmettes

Marseille, le 20 février 2019.

Les premiers patients ont été traités avec l'IMR-Linac de ViewRay, le MRIdian®, à l’Institut Paoli-Calmettes cette semaine : une première en France. Cet équipement de radiothérapie révolutionne la prise en charge par radiothérapie en utilisant l'imagerie par résonance magnétique (IRM) pour des irradiations plus ciblées, plus efficaces sur les tumeurs, et moins délétères pour les organes sains voisins.

Avec le MRIdian®, IRM-Linac de ViewRay, l’Institut Paoli-Calmettes se dote d'une innovation technologique de rupture. Cet appareil, dont il n'existe qu'une dizaine d'exemplaires dans le monde et seulement trois autres en Europe (Amsterdam, Heidelberg, Gemelli), permet, grâce à la résonance magnétique, de visualiser en temps réel la tumeur et ses contours et de faire de la radiothérapie adaptative en direct (« on-line Adaptive Radiation Therapy »).

« Grâce à une vision incomparablement plus précise que celle fournie par les scanners standard, et donnant la possibilité de contrôler la position de la tumeur en temps réel, nous pouvons mieux cibler la zone à irradier en diminuant les séquelles sur les organes voisins », explique le docteur Agnès Tallet, Chef du service de radiothérapie de l’IPC.

L’IPC est le premier centre en France à utiliser cet équipement. Ce sont 10 à 15 patients par jour présentant des tumeurs mobiles digestives, de la prostate, du poumon ou du pancréas, qui vont être traités avec le MRIdian® Linac.

Pour le Professeur Patrice Viens, Directeur général de l’IPC, cette acquisition s’inscrit dans la dynamique d’innovation à l’œuvre globalement à l’IPC et en particulier dans le service de radiothérapie, « un domaine dans lequel les évolutions rapides permettent de gagner en efficacité et en précision, et d’atteindre des tumeurs, très petites ou très enfouies, que l’on ne pouvait pas irradier par le passé. Le choix de cette acquisition du MRIdian® par nos radiothérapeutes relève du même engagement en faveur de l’innovation pour les patients, dans le cadre d’un consortium avec nos collègues de Montpellier et de Dijon. »

En effet, l’Institut du Cancer de Montpellier (ICM), lui aussi membre de la Fédération Unicancer, le Centre Georges-François Leclerc de Dijon, et l’IPC ont bâti un consortium avec un projet scientifique dans le but de faire progresser les traitements personnalisés en radiothérapie. Les équipes des deux centres de l’arc méditerranéen et de la région Bourgogne-Franche-Comté offrent des compétences complémentaires.

Des collaborations sont également prévues avec UCLA (Université de Californie) à Los Angeles, et le VUMC (VU Medical Center) d’Amsterdam. La mise en opérationnalité du MRIDian® a réclamé la formation d'un médecin de l’IPC pendant un an aux Etats-Unis, et d'une équipe de manipulateurs et physiciens.

C'est grâce au soutien financier des plus grands acteurs du territoire : Ville de Marseille et Métropole Aix-Marseille-Provence, CD13, Conseil régional, et l'Etat via l'Agence régionale de santé que l'IPC a pu se doter de cet équipement pionnier d'une valeur de 8,2 millions d'euros (hors coût des travaux d'installation de la machine).

Les acteurs majeurs du territoire se sont mobilisés aux côtés de l'IPC pour financer cet équipement pionnier :

- 5 millions d'euros de l'Institut Paoli-Calmettes sur fonds propres
- 1 million d'euros de la Ville de Marseille
- 1 million d'euros la Métropole Aix-Marseille-Provence
- 1 million d'euros du Département des Bouches-du-Rhône
- 275 000 euros de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 275 000 euros de l'Etat (Agence régionale de Santé).



VERBATIM



« Troisième centre hospitalier universitaire de France, Marseille joue un rôle majeur dans le rayonnement international de la France pour son excellence médicale. Je me réjouis de cette dimension qui s'appuie sur la haute compétence des équipes de soins, la qualité de ses plateaux techniques, une recherche permanente d'innovation scientifique et clinique, ainsi que sur l'accessibilité d'une offre de soins pour tous.

Avec l'acquisition de ce nouvel appareil de radiothérapie de très haute technologie, l'efficacité de la prise en charge de nombreux patients sera considérable. Marseille est la seconde ville européenne, après Amsterdam, à se doter de cet outil de pointe. », souligne Jean-Claude GAUDIN, Maire de Marseille, ancien ministre, vice-président honoraire du Sénat



« Chaque année, des milliers de nos concitoyens sont touchés par le cancer. Pour que chaque habitant de notre territoire reçoive, dans le meilleur confort de vie possible, des soins de haut niveau en cancérologie, le Département a fait de la lutte contre le cancer une priorité dans le cadre d'un Plan Santé pour les Provençaux qui a déjà permis d'engager près de 50 millions d'euros en faveur des personnes malades. Aide aux équipements innovants et à la recherche, rénovation des services hospitaliers, soins de proximité, financement du dépistage ... sont autant de mesures concrètes que nous mettons en place avec les établissements de santé. Au rang des premiers partenaires de l'IPC, le Département et la Métropole ont, une nouvelle fois, répondu présent pour aider l'Institut à se doter d'un équipement révolutionnaire et unique de radiothérapie. Je suis très fière qu'une innovation technologique de cette dimension soit au service de la santé de tous les Provençaux » déclare Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

« L'acquisition de ce nouvel équipement constitue un progrès majeur dans la lutte contre le cancer en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette innovation technique révolutionnaire place notre région et notre pays à la pointe en matière de radiothérapie adaptative. Avec le Plan Cancer que nous avons adopté l'année dernière, nous avons fait de la lutte contre cette maladie une priorité régionale. Aussi il est naturel que la Région Sud accompagne activement le développement de nouvelles recherches pour le traitement du cancer, notamment à travers le soutien aux structures et les équipes de recherche et aux projets qu'elles portent. C'est par exemple le cas du projet Fight Cancer porté par l'Inserm sur le site de l'Institut Paoli-Calmettes. » indique Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



« L'Agence régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité prendre part au financement de ce projet dans le cadre d'un soutien à l'investissement en équipement de santé innovant. En effet, ce nouvel appareil de radiothérapie permet un avantage net sur le plan de la précision balistique de l'irradiation des tumeurs. L'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients et de l'efficience des traitements est en totale adéquation avec les priorités nationales (3ème plan cancer 2014-2019) et en région Paca avec le volet cancers du projet régional de santé 2018-2023 ».

A propos de l'IPC :

Certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2015 niveau A, sans remarque, et membre du réseau Unicancer, l'IPC rassemble 1 550 chercheurs et personnels médicaux et non médicaux, engagés dans la prise en charge globale de l'ensemble des pathologies cancéreuses : recherche, soins médicaux et de support, enseignement et formation. L'IPC a réalisé plus de 100 000 consultations et accueilli plus de 10 200 nouveaux patients en 2017. La prise en charge à l'IPC s'effectue exclusivement sur la base des tarifs de la sécurité sociale, et les dépassements d'honoraires ne sont pas pratiqués dans l'établissement. Régi par les articles L6162-1 à 13 du Code de la Santé publique, l'Institut Paoli-Calmettes est habilité à recevoir des dons et legs.

L'Institut Paoli-Calmettes, notamment à travers son nouveau projet d'établissement s'enracine dans le socle des valeurs communes aux centres de lutte contre le cancer dont l'IPC fait partie : la quête d'excellence, la solidarité, l'humanité, et l'innovation dans la relation aux patients. Ainsi, l'IPC marque plus nettement son appartenance à Unicancer, réseau hospitalier exclusivement dédié à la lutte contre le cancer. Unicancer réunit tous les Centres de lutte contre le cancer (CLCC), établissements privés, à but non lucratif, assurant une triple mission de soins, recherche et formation dans le domaine de la cancérologie, et répartis sur 20 sites dans 16 régions françaises. Crée en 1964, la Fédération des centres de lutte contre le cancer devenue Unicancer en 2011, porte un modèle unique de prise en charge des patients. Elle est la seule fédération française entièrement dédiée à la cancérologie. Unicancer prend en charge 1 personne sur 10 atteintes d'un cancer en France.

Pour plus d'informations : www.institutpaolicalmettes.fr

Contact presse :

Elisabeth BELARBI – Chargée des Relations presse

04 91 22 37 48 - 06 46 14 30 75 - belarbie@ipc.unicancer.fr